

DIVE, *Dives*, (*Diva*), entre *Candor* au nord, *Lagny* au nord-est, *Cuy* à l'est, *Thiescourt* au midi, *Lassigny* à l'ouest.

Le sol de cette commune, sans présenter de coteaux distincts, est inégal et tourmenté; sa principale dimension est dans la direction du nord au midi. Le ruisseau de *Dive* prend naissance dans le chef-lieu même, qui est traversé par la route départementale de Beauvais à Noyon : ce village est mieux bâti que les voisins à cause des reconstructions nécessitées par les nombreux incendies dont il a été le théâtre.

Dive est un lieu ancien; on a une charte de 988, par laquelle Lyndulphe, évêque de Noyon, donne à l'abbaye Saint-Eloi des terres qu'il possédait dans cette paroisse. La cure, qui était conférée par l'évêque, avait *Evricourt* pour succursale. Elle est devenue succursale elle-même sous le titre de Saint-Martin.

Il y avait à *Dive* un château fortifié détruit dès long-tems, dont il reste encore une tour et un pan de mur, entourés de larges fossés remplis d'eau; on y a joint un pavillon construit en briques.

L'église qui est auprès de cet ancien manoir a été bâtie en 1555 par le cardinal Bertrand, seigneur de *Dive*. Elle est cruciforme; les voûtes du chœur et des transepts sont multinervées; la nef est lambrissée, et on y a ajouté des collatéraux de construction moderne; le clocher est carré, massif, à gros contreforts, placé à côté du portail; il n'a point de flèche. L'édifice est en pierres de taille sur solins de grès.

Le chœur est orné de boiseries; l'ensemble du vaisseau est vaste, aéré, proprement tenu; on y conserve une parcelle de la vraie croix, et l'on y voit les pierres sépulcrales de la famille *Langlois de Plémont*, qui possède depuis deux cents ans au moins le domaine principal du pays.

Le Plessis-Cacheleux, ou *Cachereux*, ou *Plessier-Casseleux*, est un hameau peuplé de deux cents habitants, au nord du chef-lieu.

La ferme de *Berlincourt* forme un écart à l'ouest du *Plessis-Cacheleux*.

Divette, autre hameau, est à peine séparé de *Dive*.

Plémont est un autre écart au sud-ouest du chef-lieu, à l'extrémité du territoire.

La commune a un presbytère et quelques parcelles de pâtures marécageuses. Le cimetière, clos de murs, entoure l'église.

Il y a deux marnières et un moulin à vent sur le territoire. Un second moulin, placé près de la *Divette*, a été incendié en 1833.

Les habitants sont adonnés presque exclusivement aux travaux de l'agriculture.

Contenance : Terres labourables, 627 h. 90,10. — Jardins potagers, 20 h. 23,35. — Vergers et pépinières, 1 h. 31,30. — Prés, 51 h. 10. — Pâtures, 7 h. 84,40. — Bois, 84 h. 42. — Friches, 6 h. 11,45. — Eaux, 0 h. 86,75. — Routes, places, chemins, 24 h. 01. — Propriétés bâties, 5 h. 55,40. — Total, 829 hect. 35,75.

Distance de *Lassigny*, 4 k. — De Compiègne, 4 m. — De Beauvais, 10 m. 5 k. — Marché, Noyon. — Bureau de poste, Noyon. — Population, 455. — Nombre des maisons, 113. — Revenus communaux, 177 f. 75 c.